Bibliothèque cantonale Sion

Onzième année N° 149 — Numéro, 5 centimes. — Jeudi 12 Novembre 1914

ANNONCES :
La ligne ou son espace
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Minimum pr une annonce : 75 cent.
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Sion. Lausanne. Montreux, Genève, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	4.—	2.50	1.50
Avec Bulletin	6.—	3.50	2.—

Etranger : Port en sus.

Rédaction, Administration, Bureau du Journal
ST-MAURICE
Téléphone 8

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Nouveaux faits connus Mercredi à midi

Pas de changement notable dans le Nord. Il y a eu une double offensive dont le résultat marque encore une amélioration de la position des Alliés.

L'avance russe continue sur tout le front.

Un croiseur allemand l'« Emden » se serait échoué sur l'île des Cocos et quatre « Taube » ont été abattus.

Russes et Turcs sont aux prises en Arménie.

Le sens des Manifestations

Une manifestation grandiose à Sion, à Martigny, de l'affichage à Bex, de l'effervescence dans les casernes et dans les cantonnements, un vif mécontentement parmi la troupe, le cri de « Vive le Colonel Ribordy !» sur toutes les lèvres, tout cela achève de démontrer le profond mécontentement qui règne dans le pays.

Un officier supérieur aurait qualifié — nous mettons au conditionnel car, à cette heure, on rapporte tant de choses inexactes — ces manifestations de *démagogie.*

Ce serait tomber dans une regrettable confusion.

La démagogie, c'est la négation de la discipline.

Or, personne en Suisse de moins démagogue que le Valaisan qui, revêtu de la tunique militaire, passe, à juste titre, pour un soldat modèle.

Si, par une analyse serrée, mais facile, on veut aller au fond de cette agitation, on trouvera, au contraire, que c'est la démocratie vraie, celle de nos constitutions et de nos lois, qui, depuis le départ du colonel Ribordy, a coulé à pleins bords.

Que veut-on aujourd'hui et pourquoi tant de démissions forcées, non pas seulement en Valais, mais encore ailleurs ?

Faire des soldats qui seront des mannequins, et des officiers qui seront des fonctionnaires, supérieurs à ce point qu'ils ne pourront ni n'oseront même plus adresser une parole affectueuse à la troupe.

« *Vive Ribordy !* » a donc été, ces jours, un cri de protestation contre une mentalité, étrangère à nos mœurs, à nos traditions et à notre héritage de gloires et d'héroïsmes.

La *Revue* de ce soir, mardi, fait remarquer que les responsabilités de ces mesures remontent à la direction générale de l'armée *dont la compétence à cet égard* serait entière.

Ce serait encore plus grave, car, ainsi, on se trouverait en face d'un système réfléchi et arrêté, le système prussien avec toute la raideur de ses pas cadencés, appliqué aux troupes de la Suisse romande.

Nous comprenons que tant d'officiers serrent les poings et versent des larmes. Ils n'oublient pas, certes, qu'à cette heure surtout, l'armée doit être la grande muette, mais leur cœur bat fort dans leur poitrine... et ils songent au passé d'union, de bonne entente entre le chef et le soldat, union qui a fait notre force.

A rebours donc de ce qui se passe ailleurs, en France, en Russie, en Italie, la vie sociale pénètrera de moins en moins l'armée, et, au lieu d'être une continuation de l'œuvre d'éducation commencée dans la famille et à l'école, la caserne, les cours de répétition, la mobilisation, seront des ruptures complètes qui isoleront l'homme, pour un certain temps, de tout ce qu'il a vu, cru et appris.

C'est lamentable.

Voyons, à la direction générale de l'armée, il y a certainement des hommes de cœur. Un bon mouvement. S'ils veulent une indication, ils ne doivent pas la chercher au-delà du Rhin. Ce service militaire, de grâce, ne le rendez pas redoutable, antipathique et odieux, par des systèmes impropres à notre race de laboureurs et de pâtres, si vous voulez, comme nous le voulons tous, qu'il soit la sauvegarde de la Patrie.

Ch. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Une lettre d'un soldat français

Un soldat français, sur la ligne du feu en Alsace, écrit à sa tante habitant Monthey, la lettre touchante que voici:

Alsace, le 22 octobre 1914.

Chère Tante,

J'ai reçu hier, votre aimable lettre. Je ne saurais trop vous remercier de la bonté toute maternelle que vous me prodiguez. Pardonnez-moi, ma bien chère tante, de ne pas vous avoir écrit plus tôt. Ma situation et mon devoir de soldat ne me permettent pas de disposer de grands loisirs, mais néanmoins je songe constamment à tous ceux qui me sont chers. Combien de fois déjà ai-je imploré votre pieuse intervention !

Je devais partir avec l'armée active, mais je fus désigné pour être incorporé au 260e Régiment. Depuis le début de la campagne nous sommes sur la ligne de feu. Les combats sont, certes, moins violents que dans le Nord car, ici, nous n'opposons que des petites masses. Comme combats violents, je n'ai fait que Montreux-Vieux, le 13 août ; Gildwiller, les 24, 25 et 26 septembre et Oberburnaupt, le 4 octobre. Durant ces combats, je n'ai subi aucune blessure, quelques balles ont simplement percé ma capote et coupé la bretelle de ma musette. Mais par contre je vais très souvent en patrouille, de nuit comme de jour, c'est ainsi que je fus blessé, peu grièvement, d'une balle au côté gauche du front, le 10 de ce mois. Je vous dirai qu'ils sont d'une maladresse extraordinaire. Le 10, une grêle de balles était dirigée contre moi, une seule vint effleurer mon front ; il en fut ainsi en plusieurs occasions. Le 26 du mois dernier, je repoussai avec 10 hommes, une section ennemie, c'est-à-dire, 60 hommes, sans éprouver une seule perte. Le 24, seul, derrière un chêne à la lisière d'un bois, je surprenais une patrouille de 9 uhlans, je tuais 2 chevaux 1 homme et en blessais un autre, sans être nullement inquiété. Je vous citerai ainsi de nombreux exemples réussis par mes camarades. C'est que tous, enfants de notre France chérie, nous n'admettons pas que l'on viole et nos propriétés et nos frontières et notre passé ! Nous voulons faire triompher la cause du droit, et pour ceci, que nous demande-t-on ? notre vie, mais c'est le sourire sur les lèvres, le sourire de la foi et de la sérénité qui nous conduit là-bas, sous les balles allemandes !

Je vais terminer, ma bien chère tante, en vous remerciant pour la médaille que vous avez bien voulu m'adresser, je la conserverai pieusement. Avant de terminer laissez-moi vous dire que si je tombe sous la mitraille allemande, je mourrai comme sait mourir un soldat de France, en songeant à son Dieu, à sa famille, à sa Patrie.

Au revoir, ma bien chère tante, si le devoir me le permet, je vous récrirai sous peu.

Votre affectionné neveu,

MARIUS.

Le riz. — Une dépêche de Novare annonce que le gouvernement italien a autorisé l'exportation de 600,000 tonnes de riz, à répartir entre les frontières suisse, française et autrichienne.

Curiosité. — Un bateau-pêcheur hollandais rapporte une étrange aventure : alors qu'il laissait traîner ses filets, une force mystérieuse entraîna soudain le bateau sur une distance considérable. Ne pouvant se rendre compte de ce qui se passait, l'équipage coupa les filets, lorsque soudainement un sous-marin de nationalité inconnue apparut. Ne recevant point de réponse à ses signaux, le capitaine hollandais se dirigea vers la côte, craignant des représailles de la part du sous-marin.

Un bateau-pêcheur rentré plus tard à Ymuiden signale avoir trouvé près du vaisseau phare **Haales** le **U 9** désemparé.

Pensée. — Ce n'est pas le nombre qui fait la grandeur d'un peuple ni d'une armée, c'est sa vertu.

La Saint-Martin

Rien de plus mystérieux et de plus capricieux que le rôle des saisons ; celles-ci sont aussi changeantes que la femme, aussi « bien fol qui s'y fie ». Les savants surtout ont de la méfiance.. Ce domaine du ciel est celui qu'ils connaissent le moins et ils ne savent trop que dire devant certains phénomènes météorologiques qu'ils traitent volontiers de préjugés, mais dont cependant ils sont cependant bien obligés de constater, d'accord avec la tradition populaire, la fréquence et la périodicité. Tels sont les méfaits de la lune rousse, ceux des saints de glace et de saint Médard.

Ils ne sont cependant pas sans avoir trouvé une explication normale de ce passager renouveau de l'été qui se fait sentir *habituellement* (soulignons le mot pour qu'il n'y ait pas de mécompte) dans la première quinzaine de novembre et qu'on a appelé, de temps immémorial, l'été de la Saint-Martin. De cet été de la Saint-Martin on a même fait une application au cours de la vie humaine, et c'est de ce nom que l'on baptise l'éclat souvent très captivant des derniers rayons de beauté de la femme et les surprenants retours de jeunesse de certains vieillards.

Les anciens fixaient le commencement de l'hiver au mois de novembre, le calendrier et la science moderne l'ont reporté officiellement au 22 décembre. En fait, cette date ne marque que la saison la plus rigoureuse, le « plus creux» du froid,comme on dit en certains pays. Mais encore une fois, avec les caprices des saisons, il faut s'attendre à tous les changements à vue. Aussi un curieux almanach du bon vieux temps, le *Calendrier des bons laboureurs* pour 1613 prenait-il, en devin avisé, ses précautions contre toutes les surprises :

Si l'hiver va droit son chemin
Vous l'aurez à la Saint-Martin (11)
S'il n'arrête tant ne quant
Vous l'aurez à la Saint-Clément (23).
Et s'il trouve quelque encombrée,
Vous l'aurez à la Saint-André (30).
Mais s'il allait ce ne sais, ne l'ai,
Vous l'aurez en avril ou may.

Ce n'était pas compromettant, comme vous voyez, mais quelle précision peut donner à ses prédictions du temps un pauvre faiseur d'almanach, lorsque la science officielle se déclare incapable de dire aujourd'hui le temps qu'il fera demain.

Résignons-nous donc à prendre le temps comme il vient et amusons-nous aux légendes, quand elles sont jolies comme celle de l'été de la Saint-Martin.

Avant de devenir le saint évêque de Tours, saint Martin était un centurion romain, insouciant, brave et généreux comme le sont tous les soldats de fortune. Or un jour — un matin de novembre — qu'il sortait d'Amiens, où sa légion avait ses quartiers d'hiver, il rencontra dans la campagne un pauvre diable mourant de froid. Pris de pitié, il partagea en deux son manteau d'ordonnance et en donna la moitié au mendiant en lui disant : « Je n'ai ni or, ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

« A peine, ajoute textuellement la *Légende dorée,* le futur saint avait-il prononcé le nom de Notre Sauveur que la Nature trassaillit et, à travers les nuées qui brusquement s'étaient entrouvertes, resplendit tout à coup le plus magnifique soleil. En même temps se fit entendre du ciel une voix qui proférait ces mots : « Puisque tu t'es mon» tré miséricordieux pour le dernier des » miens, j'ai voulu te montrer un avant» goût des joies du paradis. Il y aura, » dans l'autre vie, un printemps éter» nel pour ceux qui auront pris soin de » mes pauvres ici-bas ».

Mais la tradition populaire veut de plus que, pour que son élu ne pâtit pas de sa bonne action, Dieu ait fait luire le soleil jusqu'à ce qu'il se fût procuré un autre manteau. Depuis, pour perpétuer le trait de charité, chaque année, à la même date, l'automne, en train de passer la main à l'hiver, se déride et le ciel se fait clément à l'humanité.

Ce qui, par exemple, se relie moins bien à la vie et à l'influence du pieux disciple de Saint-Hilaire, c'est la coutume très ancienne qui dure encore, surtout dans les campagnes où l'élevage de la volaille est une des richesses de la ferme, de manger l'oie de la Saint-Martin le jour même de la fête, quand, comme certaines années, elle tombe un dimanche, ou le dimanche qui suit. « A la Saint-Martin, dit un vieux proverbe, rôtis l'oie, bois le bon vin et laisse l'eau au moulin !»

Il ne faut y voir, à notre avis, qu'une coïncidence. L'engraissement des oies est généralement achevé dans les premiers jours de novembre, et c'est un événement que l'on marque à la ferme par un festin dont l'oie grasse est naturellement la pièce de résistance. Or comme toutes les réjouissances, même profanes comme celle-ci, étaient toujours reportées à une date religieuse, on fit coïncider le festin de l'oie avec la fête du plus grand saint de la période du mois : la fête de saint Martin, le 11 novembre.

Avec la coïncidence, la confusion se fit, et c'est ainsi que le saint évêque de Tours resta longtemps le patron des marchands de volailles et des rôtisseurs, les « oyers », comme on les appelait au moyen âge.

Les rôtisseurs de Paris étaient jadis installés presque tous à proximité de l'Abbaye St-Martin, sur une des parties des dépendances de laquelle s'élève aujourd'hui le Conservatoire des Arts et métiers. Le sanctuaire de Saint-Martin fut longtemps, très longtemps populaire et le but vers lequel les pèlerins se portaient en foule le 11 novembre. Henri Sauval, un annaliste du XVIIe siècle, rapporte à ce sujet dans ses *Recherches des antiquités de la ville de Paris:* Le commerce des oyers était surtout florissant à ce moment, en raison de l'habitude qu'ont les habitants de Paris, riches ou pauvres, de rôtir une oie ce jour-là ».

Mais le 11 novembre n'est pas seulement la fête patronale du saint au manteau, qui ramène d'ordinaire, au milieu des premiers froids, un renouveau estival, c'est aussi l'échéance du paiement des fermages dans presque toute la France agricole. C'est d'après une coutume immémoriale que les fermiers ruraux payent, le jour de la Saint-Martin, à terme échu, c'est-à-dire l'année achevée, le loyer de leurs terres. La date de cette échéance paraît d'ailleurs la plus favorable parce que cette époque de l'année, où toutes ses récoltes rentrées, et la plupart vendues, est celle où le fermier a par devers lui le plus d'argent liquide. Les foires de la Saint-Martin amènent aussi beaucoup de paysans à la ville. C'est une occasion de voir le propriétaire.

Lorsque le fermier ne paie pas, le propriétaire est en droit de pratiquer sur le domaine la saisie-brandon pour empêcher son débiteur de vendre désormais aucune récolte. La désignation originale de cette procédure vient de ce que l'on dresse dans les champs saisis de longs piquets portant à leur sommet une botte de paille. C'est un reste des vieux usages judiciaires qui tend d'ailleurs de plus en plus à disparaître.

MARCEL FRANCE

LES ÉVÉNEMENTS

La Guerre Européenne

Les Russes avancent à l'Est

A l'Ouest, les Alliés améliorent de jour en jour leurs positions

L'Inquiétude en Allemagne

La Situation

Il y a eu une double offensive dans le Nord, entre la mer et la région d'Armentières. Le choc a été d'une violence inouïe et les cadavres s'accumulent.

L'échec de l'attaque allemande a été complet. Les Français ont progressé autour de Bixschoote et entre Ypres et Armentières.

C'est du moins ce qu'il ressort clairement des communiqués français. Quant aux communiqués allemands, c'est toujours la même impression, excepté quand il y a un petit fait d'armes avantageux. Alors, on grossit tout.

De l'autre côté, les Russes avancent à grands pas. En Prusse orientale, les Allemands ont été repoussés de Lyck vers les lacs mazuriques. Sur la route conduisant à Cracovie, les Russes ont atteint Mischow, et, en Galicie, ils occupent Dynow et Liska.

Le *Times* dit qu'il devient évident que l'Allemagne commence à se rendre compte que la victoire est désormais impossible. Les hommes qui dirigent l'Allemagne n'espèrent plus vaincre, mais ils espèrent, par un dernier et suprême effort, mettre leur pays en assez bonne posture pour pouvoir ob-

tenir de leurs adversaires des conditions de paix modérées.

On est très préoccupé à Berlin, de ce qui se passe sur le front oriental, malgré les assurances du grand état-major qui affirme que la grande bataille qui va s'engager sur les bords de la Warta et à la frontière de la Silésie, sera une victoire allemande.

Ces assurances ne rassurent guère l'opinion publique affolée par les nouvelles reçues de Breslau. On dit en effet dans cette ville, que les armées allemandes préparent de nouvelles lignes fortifiées depuis Thorn, jusqu'au sud-ouest de la Pologne russe, en prévision d'une retraite précipitée. On dit aussi que les plans de l'état-major russe prévoient l'occupation de Breslau d'ici à quinze jours.

On se rend compte maintenant en Allemagne, que l'armée russe, qu'on affectait de mépriser, manœuvre avec une précision redoutable ; qu'elle fait preuve d'une extraordinaire rapidité dans ses mouvements et que l'Allemagne ne peut plus lui opposer des forces suffisantes. On n'espère plus qu'en une diversion autrichienne en Galicie.

Turcs et Russes

Ils sont toujours aux prises au sud de Caucase. Les Russes maintiennent leurs progrès. La guerre sainte que l'Allemagne aurait bien voulu faire déclarer parmi les Musulmans paraît impossible.

L'"Emden,, échoué
Neuf navires coulés

On mande de Bombay que le croiseur allemand *Emden* se serait échoué sur l'île des Cocos, après un engagement avec le croiseur *Sydney*.

D'autre part, l'amirauté anglaise annonce qu'à la suite de la chute de Tsing-Tao, huit navires de guerre allemands et un autrichien ont été mis hors d'action. Ces neuf navires se divisent en deux croiseurs, quatre torpilleurs et trois contre-torpilleurs. Ils ont été coulés à pic dans la baie de Kiao-Ciao.

Combat aérien mouvementé

Quatre «Taube» abattus

L'envoyé du *Daily Mail* dans le nord de la France décrit un émotionnant combat aérien entre avions alliés et allemands :

On savait d'une façon certaine, écrit-il, que durant la bataille les Allemands avaient organisé un raid sur un point que je ne puis nommer. Le ciel était limpide. On put donc recevoir des signaux qui indiquaient que quatre taubes se dirigeaient vers la ligne des alliés. Immédiatement quatre appareils, deux français et deux anglais, prirent le vol. Ce fut un spectacle inoubliable.

Les huit appareils manœuvraient de façon à s'assurer des positions avantageuses en s'élevant, descendant, décrivant d'amples cercles et revenant encore sur leurs parcours. Les alliés et les Allemands avaient tour à tour l'avantage.

Tout à coup, on fit depuis la terre, un signal convenu : il s'agissait d'une habile manœuvre. Les alliés avaient conduit leurs adversaires à la portée de nos canons et, à ce signal, ils virèrent de bord et descendirent rapidement en vol plané vers le sol. Les aviateurs allemands comprirent le danger qui les menaçait et essayèrent de s'élever, mais il était trop tard. Quelques grenades éclatèrent autour d'eux et les firent précipiter avec les quatre appareils en flammes. Pas un ne put se sauver.

Echos des tranchées

On a déjà dit que les Prussiens obligeaient leurs ennemis à faire la guerre de taupes, c'est-à-dire à user des procédés qui étaient naguère les moins conformes au caractère et aux goûts du soldat français. Après un moment de surprise, après avoir subi des pertes considérables, les troupiers de France ont adopté cette façon de se battre et lui ont fait subir inévitablement des transformations adaptées à leur tempérament propre.

Dans les tranchées dernier cri l'on trouve tout et de tout : cuisines, réfectoires, dortoirs et même écuries. Un régiment qu'il n'est pas opportun de désigner autrement, a des étables garnies. Un jour, un malin ayant repéré une vache qui errait dans la zone dangereuse, eut l'idée de l'emmener et de la mettre à l'abri dans les tranchées. L'exemple ne tarda point à être suivi. A l'heure actuelle, certain bataillon possède une étable souterraine où les vaches, bien nourries, parfaitement soignées, donnent de telles quantités de lait que les compagnies, à tour de rôle, perçoivent des distributions de beurre, même de beurre excellent.

Le *Corriere della Sera,* de son côté raconte que dans une tranchée les soldats sont parvenus à construire une salle de bain qui permet à toute une compagnie de prendre le matin une douche chaude. « Figurez-vous, écrit un officier, un grand trou de six mètres de diamètre fabriqué avec des briques blanches trouvées dans une maison démolie et recouvert d'une plaque de tôle sur laquelle on a répandu de la terre. Extérieurement il y a une chaudière en maçonnerie pour réchauffer l'eau, qui par des tuyaux tombe en douche sur quatre baignoires.

« Tous les généraux sont venus admirer ce confort exquis. Nous avons une boutique de barbier et nous préparons un théâtre pour concerts. Nous possédons un cycliste qui est de son métier un acrobate et qui a amené avec lui un chien savant, qui n'abandonne jamais son maître.

« Il arrive qu'un lièvre qui passe est assailli par des feux de salve des tranchées allemandes et françaises. Si la bête est tuée, pour ne pas se battre encore au sujet de cette proie, les Allemands agitent un mouchoir en criant : Tabac, tabac ! Alors un soldat français prend un gros paquet de tabac et s'en va ramasser le lièvre en mettant à sa place le tabac que, peu après, un soldat allemand s'en va prendre tranquillement. Mais si, une minute après, un soldat se hasardait à sortir imprudemment la tête au-dessus du parapet, il serait pris pour cible... »

Nouvelles Etrangères

Une Lettre du Pape.

Sa Sainteté Benoît XV a écrit au cardinal Luçon, archevêque de Reims, une lettre dans laquelle il dit qu'il a été profondément attristé d'avoir dû assister au début de son pontificat, aux événements de l'heure actuelle. Benoît XV ajoute qu'il lui a été particulièrement pénible d'avoir reçu un écho douloureux de ces événements de la part du cardinal archevêque de Reims. « Nous n'avons pas manqué, dit-il, de suivre avec une attention particulière les nouvelles des événements dont l'ancienne et illustre ville de Reims vient d'être le théâtre. Nous vous sommes reconnaissant de nous avoir envoyé un rapport détaillé de ces faits et de nous les avoir exposés avec exactitude. Soyez bien persuadé, Notre très cher fils, de la part très vive que nous prenons à la douleur profonde que vous causent la vue de tant de maux et la pensée des conséquences funestes de la guerre aux points de vue religieux et artistique, de même qu'au point de vue des intérêts matériels de votre diocèse si éprouvé. »

Nouvelles Suisses

Terrible Imprudence

"Prends mon fusil et tue-moi,,

Dimanche, la population de Délémont a assisté aux tristes funérailles d'un soldat, mort sous les drapeaux. Le défunt appartenait au bataillon 27, et se nommait Kissling. Les circonstances dans lesquelles ce dernier trouva la mort sont des plus simples et des plus tragiques. Le théâtre de la scène a été le paisible village de Bourrignon, où était cantonnée la compagnie du défunt. Kissling et un de ses camarades, vendredi après-midi, 6 novembre, avaient nettoyé leurs armes. Ils devisaient gentiment entre eux quand à un moment donné Kissling dit à son voisin : « Prends mon fusil et tue-moi ». Sans réfléchir, croyant à une farce, l'auteur du meurtre involontaire, prit le fusil, mit en joue Kissling, pressa la détente. Naturellement, ce qu'on attendait le moins se produisit : une détonation se fit entendre ; Kissling tomba, frappé à la poitrine, et expira sur le coup.

Une enquête se poursuit par les soins du juge militaire. Le meurtrier a été arrêté. Le corps du défunt a été transporté à la morgue. Comme on le voit, le malheureux soldat a été victime d'une imprudence et d'une grande légèreté. L'arme terrible que portent nos fantassins n'est pas un jouet. Elle doit se manier avec circonspection. Pour avoir oublié un instant ces simples notions, un soldat a tué un de ses bons amis et plongé toute une famille dans le deuil et la tristesse.

L'emprunt suisse de 50 millions.

L'emprunt de 50 millions de la Confédération suisse a été couvert plus de cinq fois. Le montant total des souscriptions atteint 179,107,800 francs. Le nombre des souscripteurs est de 28,295.

La direction du syndicat a décidé d'attribuer en plein les souscriptions jusqu'à concurrence de 1000 fr.

Nouvelles Locales

Pour les Belges

Dans son dernier communiqué, le Comité valaisan de « Secours pour les Belges », annonçait, avec une satisfaction bien compréhensible, qu'au 30 octobre, les demandes d'hospitalisation, dans notre Canton, dépassaient 500. Ce chiffre était déjà considérable et avait fait l'admiration du Comité central ; il ne paraissait pas devoir être dépassé d'une manière sensible. Ceux qui pensaient ainsi connaissaient mal notre peuple. Preuve en soient les *950* requêtes qui nous sont parvenues à ce jour.

Pourrons-nous satisfaire à toutes ? la chose est peu probable, d'autant plus qu'on nous demande à peu près exclusivement des enfants et surtout des orphelins. Or, jusqu'à présent, les familles belges arrivées en Suisse étaient presque toutes complètes, c'est-à-dire que ni le père, ni la mère ne manquaient. Il en est résulté qu'à deux reprises, nous sommes restés les mains vides, malgré d'instantes démarches à Lausanne ; il n'était pas possible, en effet, de disloquer ces pauvres ménages.

A l'arrivée du dernier convoi, il a pu être obvié, en partie tout au moins, à cette difficulté, grâce au généreux empressement de la commune de Vernayaz et de Mme Vve Jeannette Défago, à Champéry. Chacune de ces communes recevra donc, mardi prochain, une famille belge de 9, respectivement 6 personnes. Parmi ces réfugiés, il y en a qui ne seront guère à même d'admirer le paysage, tout nouveau pour eux, de nos Alpes au froid manteau de neige. Deux jeunes mères de famille qu'accompagnent leurs parents et dont les maris sont sur les champs de bataille ont fui leurs foyers en emportant, l'une, un bébé de 7 mois, l'autre, un poupon de 3 mois.

Quelle plus belle charité que de recueillir ces innocents exilés ! Afin que le Valais puisse contribuer d'une manière efficace à l'œuvre d'hospitalisation des Belges, il importe que nous soyons à même de recevoir quelques ménages et surtout des mères de famille avec, éventuellement, un petit enfant. Les personnes disposées à nous seconder dans ce sens sont priées d'en aviser au plus vite, le soussigné. Il va de soi que les enfants, à partir de 6 ou 7 ans, pourront être répartis dans une même localité.

Le Président du Comité cantonal a tenu à s'assurer des mesures hygiéniques prises par le Comité central, pour obvier à tout danger d'infection ou d'épidémie. Voici ce qu'il a constaté :

A leur arrivée à Lausanne, tous les réfugiés passent au bain où ils sont soumis à une friction énergique. Au sortir du bain, ils sont équipés de pied en cape avec des vêtements frais et les leurs passent à l'étuve de désinfection. Les femmes sont, en outre, confiées à une coiffeuse dont la mission ne consiste pas à leur onduler artistiquement la chevelure, non, leur travail est encore plus intime. Ensuite, visite médicale minutieuse par des médecins offrant toute garantie.

Les malades et les suspects sont immédiatement évacués sur des hôpitaux ou des cliniques. Les tuberculeux sont reçus, gratuitement, par des sanatorium Seuls les sujets dont la présence ne peut constituer aucun danger pour leur entourage sont remis aux Comités cantonaux. En outre, à leur départ de Lausanne, chaque réfugié reçoit une fiche médicale. On ne saurait faire davantage et mieux, et il faut admirer le dévouement et le savoir-faire de nos Confédérés vaudois.

En ce qui concerne les permis d'établissement, une entente est intervenue avec le Département cantonal de Justice et Police. De même, la fréquentation des écoles communales par les enfants belges fera l'objet d'une mesure spéciale de la part du Département de l'Instruction publique. Le Comité valaisan trouve, auprès de nos autorités cantonales, l'appui le plus bienveillant.

Sa tâche en est grandement facilitée.

Pour le Comité valaisan
de « Secours pour les Belges »,
J.-Ch. de COURTEN.

Les Manifestations

Lundi soir, un cortège imposant a parcouru les rues de Martigny en acclamant le colonel Ribordy. Les manifestations ont défilé au pas cadencé. Tout s'est passé dans le plus grand calme.

Des manifestations et même de l'affichage ont également eu lieu à Bex, mais pas un instant l'ordre n'a été troublé.

Voici le texte de l'adresse, remise au colonel Ribordy et signée par tous les officiers du 6me régiment d'infanterie de montagne :

« Unanimes dans le profond regret qu'ils éprouvent de la démission de leur distingué Commandant de Brigade, les Officiers du régiment d'Infanterie de montagne 6 vous expriment leur sympathique dévouement et vous promettent de rester, en toute occasion, fidèles à vos enseignements et à votre bel exemple et dignes de la confiance que vous avez bien voulu leur témoigner. »

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN
68

Meurtrie par la vie ! (1)

Mary Floran

— Je vous remercie, dit madame d'Esports un peu émue, je vous remercie car si j'ai, aujourd'hui, la joie de pouvoir envisager, pour ma fille, un établissement heureux, c'est bien à vous, docteur, que je le dois !

Jean ne répondit plus. La reconnaissance de madame d'Esports était aussi, quoique brièvement exprimée, faite pour l'attendrir. Il suffit d'une goutte pour faire déborder une coupe pleine !... l'âme de Jean l'était, d'amère souffrance.

Il prétexta encore son surmenage et prit congé très brusquement.

En réalité, il rentra chez lui, et, de toute la matinée, n'en sortit pas ; terré dans sa demeure solitaire comme la bête blessée par la main des hommes, et qui fuit même leurs remèdes.

Jean n'eut pas, de quelques jours, le courage de revoir Bertrande. Il voulait, auparavant, que sa mère ait eu le temps de lui faire sa communication prévue et elle, d'y réfléchir et de prendre un parti. Il n'eut pu supporter son insouciance heureuse, alors que lui savait qu'elle allait, sous peu, en être tirée.

Dans la crise que, certainement, traversait sa quiétude, même si l'idée de ce mariage lui était familière et agréable, elle ne manquerait pas, si elle le revoyait intimement, de lui en parler, de le consulter même, peut-être... Et cela, il n'aurait pas la force de le supporter. Il se résignait à l'entendre lui apprendre ses fiançailles, — il s'inclinerait devant le fait accompli, — non à écouter ses hésitations, si elle en avait ! — qui mettrait son désintéressement à trop rude épreuve.

Alors il la fuyait et, la fuyant, se désolait que s'écoulassent, sans la voir, les jours si mesurés qui lui étaient encore donnés pour jouir de sa chère présence.

Jamais il ne l'avait plus aimée, jamais il n'avait plus souffert et, pourtant, comme tout les cœurs vraiment épris, il préférait souffrir plutôt que de ne pas l'aimer.

Le lendemain de son auscultation, elle avait fait prendre de ses nouvelles. Un mot lui avait été porté :

« Comment allez-vous ? ».

Il avait répondu.

« Je vais bien, merci, mais je me soigne et, d'ici quelques jours, je ne sortirai pas le soir ».

Le surlendemain, étant monté dîner avec sa mère, il sut que Bertrande y était venue l'après-midi.

— Elle m'a inquiétée, lui dit madame Dréveil, elle était venue me demander de tes nouvelles. Comme je ne te savais pas souffrant, j'ai été très surprise. Si tu n'étais pas venu ce soir, je serais descendue chez toi, car elle m'avait assuré que tu étais malade.

— Ces petites filles exagèrent tout ! fit Jean essayant de donner le change. J'ai eu un malaise: de la chaleur et du surmenage, alors je reste un peu plus chez moi à me reposer, voilà tout.

Ayant encore donné à sa mère, sur sa santé, les quelques détails que réclamait sa sollicitude, il lui dit :

— Et mademoiselle Bertrande, comment l'avez-vous trouvée ?

— Un peu bizarre, lui répondit madame Dréveil, nerveuse, agitée, et mystérieuse à la fois. Evidemment préoccupée d'une idée qui l'absorbe et dont elle ne veut pas parler.

— C'est cela dit Jean, sa mère lui aura fait la communication qu'elle préparait.

Quelle communication ?

Et Jean, dans ce besoin d'épanchement qu'ont les douleurs trop lourdes pour être portées par un seul, se laissa aller à l'enconter à sa mère, sans aucun commentaire, la consultation spéciale que madame d'Esports lui avait demandée.

— Eh bien ? fit madame Dréveil.

— Eh bien ! mademoiselle d'Esports peut se marier, je l'ai dit à la marquise.

Il n'ajouta rien, mais sa mère devina qu'il avait dû souffrir, car elle lui répondit:

— Tu as fait ton devoir, mon enfant, cela console de tout.

XXVIII

Madame d'Esports, elle aussi, avait fait son devoir, mais il n'était pas douloureux. Ne voulant pas que sa fille soupçonne que l'examen médical du docteur avait un autre but que celui dont il était convenu, elle ne lui en avait pas parlé ce jour-là, ni le lendemain, mais, le jour suivant, profitant de ce que Bertrande en l'absence du docteur, à la présence duquel elle était habituée quotidiennement, se trouvait, le soir, toute désœuvrée, toute désemparée, elle aborda le sujet qui la préoccupait.

Elle dit à sa fille la recherche dont elle était l'objet et qui datait de leur séjour à Paris.

— Je ne t'en ai pas parlé alors, fit la marquise, parce qu'il me semblait nécessaire d'éprouver un peu le sentiment de ce jeune homme, afin de s'assurer s'il était sérieux. J'ai acquis, maintenant, la conviction qu'il l'est, puisqu'il a résisté à ton départ et à mon peu d'encouragement. Aussi, une nouvelle démarche me pressant d'accorder quelque espoir, j'ai voulu t'en faire part.

Bertrande, au premier mot de sa mère, était venue s'asseoir en face d'elle, sur un petit canapé bas, et restait immobile, comme figée, le regard perdu, rappelant un peu celui de sa mère lorsqu'il s'évadait. Et pourtant, malgré cette attitude indifférente, sa pâleur croissante, les palpitations de ses mobiles narines, et le frémissement de ses lèvres témoignaient d'une vive émotion intérieure.

Madame d'Esports s'en aperçut-elle ?... Au fur et à mesure qu'elle parlait, sa physionomie, si morne d'ordinaire en sa froideur, revêtait une expression de satisfaction et, sans prendre garde au silence que gardait Bertrande, elle poursuivit :

— Monsieur de Perhuys est un joli parti. Après son père il aura le titre de marquis, ses alliances sont très belles : les la Tour d'Este, les Chautin-Marsac, les Vaux d'Herson et bien d'autres. Sa fortune est suffisante aujourd'hui ; on lui demande en dot...

(A suivre)

(1) Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Levy, éditeur à Paris.

Sion. — *(Corresp.)*

Il y a un mois environ qu'a eu lieu la réouverture du Séminaire de Sion sous la direction du nouveau Directeur M. le Dr Jérôme Zimmermann. Prêtre pieux, instruit et dévoué, il sait inculquer une solide formation sacerdotale aux jeunes clercs, au nombre de 11 en ce moment ; 7 sont encore sous les drapeaux et attendent que l'heure du licenciement soit arrivée pour échanger la tunique militaire avec l'humble habit du séminariste.

Trois nouveaux séminaristes, pour le moment, ont commencé leurs études théologiques ce sont :

MM. Elie Défago, de Trois-Torrents; Xavier Maytain, de Nendaz; Weissen, du Haut-Valais.

Comme professeur il y a : pour la théologie dogmatique : MM. les Drs Zimmermann et de Preux ;

Théologie morale et pastorale : M. le chanoine Eggs ;

L'histoire et le Droit Canon : M. le Chancelier Bieler V. ;

L'Eloquence sacrée: M. l'abbé Walter et pour le chant : M. Henni Ch.

Sous diaconat. — *(Corresp.)*

Le jour des Apôtres saint Simon et saint Jude, M. Pellegrini Bernard, de Bex, préfet des Séminaristes, a reçu le sous-diaconat, ainsi que M. Sarbach, étd. de St-Nicolas.

Nos félicitations. X.

Nomination ecclésiastique. — *(Corresp.)*

Le Vénérable Chapitre de Sion vient de nommer M. l'abbé François Follonier, de Vernamiège, curé de Grône, poste devenu vacant par la démission de M. Deléglise. *Ad multos annos !*

Départ.

Mardi matin, le régiment 5 (lieut.-colonel Bersier) composé des bataillons 8 (major Grenier) et 9 (major Rouge) ont quitté Martigny après un séjour de près de deux mois. Il y laisse un souvenir excellent. Les troupes ont traversé St-Maurice vers les 2 h. ½. Elles avaient fort belle tenue et allure.

Collombey-Muraz. — *Croix-Rouge.*

La quête faite à Collombey-Muraz au profit de la Croix-Rouge a produit la jolie somme de fr. 206,50.

Cette somme est destinée à l'achat de sous-vêtements chauds pour nos soldats.

Un merci sincère à tous les donateurs.

Instituteurs mobilisés.

Le Département de l'Instruction publique vient d'adresser à MM. les Inspecteurs scolaires une circulaire dont nous croyons devoir, pour la gouverne et l'édification des autorités et du public en général, reproduire les passages suivants :

NB.— Contrairement à nos prévisions par trop optimistes, l'adjudant général de l'armée n'a pas cru devoir accueillir favorablement la requête du Conseil d'Etat tendant à la libération immédiate d'une cinquantaine d'instituteurs absolument indispensables à la marche normale de nos écoles. Il se déclare toutefois prêt à examiner l'un ou l'autre cas concret qu'on voudra bien lui présenter.

Comme nous estimons que les 51 cas soumis sont tous également urgents et intéressants, nous nous abstiendrons d'en faire un triage et devons nous résigner à voir les instituteurs en questions rester sous les drapeaux encore un certain temps.

« Dans ces conditions, nous venons vous prier de vouloir bien vous occuper, chacun dans votre arrondissement, de l'organisation la plus rationnelle des écoles dans les différentes communes.

« Nous nous dispensons de vous donner nous-même des directions, étant convaincu que les vôtres correspondront à la situation dans les écoles de votre ressort, MM. les Inspecteurs en raison de leurs fonctions, étant placés mieux que nous-même pour connaître les besoins de chaque commune et en faire tenir le meilleur compte.

Palmarès de l'Exposition.

Le palmarès de l'Exposition vient enfin de sortir de presse. S'il paraît avec quelque retard, c'est que son édition a rencontré de grandes difficultés ensuite de la situation actuelle, difficultés dont ne saurait être rendu responsable, à aucun titre, le secrétariat du Jury. Au total, 2988 exposants, les collectivités ne comptant que pour un exposant, ont été soumis à l'appréciation du Jury. Il leur a été distribué : 131 grands prix, 722 médailles d'or, 771 médailles d'argent, 520 médailles de bronze, 389 mentions honorables.

156 exposants ont obtenu des diplômes de mérite pour services rendus à la cause de l'utilité publique. Il a été décerné 156 récompenses pour collaborateurs, soit 17 médailles d'or, 78 médailles d'argent, 55 médailles de bronze et 30 récompenses pour organisateurs d'expositions collectives, soit 14 médailles d'or, 11 médailles d'argent et 5 médailles de bronze. 667 exposants ont recouru contre l'appréciation du Jury des récompenses ; 564 recours ont pu être liquidés pour le 31 octobre. Ils figurent comme tels dans le premier supplément du palmarès. Un second supplément que les acheteurs du palmarès recevront gratuitement sera publié en son temps et donnera la solution des recours en litige.

Mise au point concernant l'accident de Riondaz

On nous écrit :

Recherchant les causes de la regrettable démission du colonel Ribordy, la *Gazette de Lausanne* crut naturellement les apercevoir dans la catastrophe de Riondaz. Il ressort, en effet, à l'évidence, qu'un accident d'une telle gravité devrait obliger l'autorité militaire supérieure à frapper de sanctions les plus sévères ceux sur lesquels pèse une si lourde responsabilité. Et d'abord pour éviter toute équivoque, convient-il de signaler que le bataillon 168 qui, malheureusement, fut victime de l'accident de Riondaz, ne dépendait aucunement du colonel Ribordy. Etant données la situation actuelle de notre pays et les nécessités qu'impose sa défense il est du devoir de chacun de garder, dans l'appréciation de nos chefs d'unités, la mesure et la modération que dictent nos sentiments patriotiques. Toutefois la pensée des malheureuses victimes de l'accident de Riondaz et du sort peut-être bien cruel réservé à ceux qui les pleurent nous obligent à souligner l'inexplicable audace de ceux qui par la voie de la *Gazette de Lausanne,* osent affirmer avec une simplicité écœurante que cet accident est un fait si naturel que nul ne peut en être rendu responsable. Une telle conclusion ne pourra, à notre sens, être émise qu'à la lueur d'une enquête minutieusement conduite avec l'impartialité absolue qu'exige la recherche de la vérité. Elle permettra d'apprécier exactement s'il était utile et nécessaire d'occuper à cette époque Riondaz, si l'on a examiné les conditions locales avant cette occupation, s'il était prudent, alors qu'un froid très vif sévissait et qu'une forte couche de neige recouvrait les rochers de Dailly, de faire monter à plus de 2000 mètres une troupe composée de pères et de soutiens de famille, si les manœuvres de ravitaillement et de déblaiement ont été intelligemment et rationnellement opérées, etc., etc.

S'il nous est prouvé, irréfutablement, que l'accident survenu doit être imputé uniquement aux forces secondaires de la nature et que tout ce qui était humainement possible de faire a été courageusement entrepris il ne restera qu'à s'incliner tristement devant les terribles coups de la fatalité, mais il est en tous cas inadmissible d'admettre, d'ores et déjà, que tout doit être mis sur le dos de la mobilisation et de l'occupation de nos frontières. C'est là une raison insuffisante.

Session du Grand Conseil

Séance du 10 Novembre

Présidence de M. Imboden, président

Le budget de 1915.

« Les événements qui concentrent actuellement l'attention du monde entier ont provoqué une profonde perturbation dans la situation économique et financière du pays, de telle façon qu'il nous a été difficile d'établir d'une manière certaine les chiffres du budget. L'incertitude qui règne au sujet de la durée de la guerre, la situation que la crise actuelle engendre dans le monde industriel et commercial, le resserrement monétaire qui sévit depuis le commencement des hostilités, sont autant de difficultés qui s'opposent à l'élaboration d'un budget précis et absolu ».

Tels sont les termes dans lesquels le Conseil d'Etat présente le budget cantonal pour l'année prochaine.

On peut prévoir d'emblée que jamais députés n'eurent meilleur jeu pour gonfler ou aplatir à volonté certains chiffres.

La commission donne le ton. Alors que le gouvernement prévoit fr. 45.000 de déficit, elle porte ce chiffre, avec une facilité merveilleuse, à fr. 80.000. *In medio stat virtus* » tranchera probablement de toute son autorité la Haute Assemblée.

Les recettes en baisse

Dans les circonstances troublées que nous traversons, les voix pessimistes en matière financière s'étalent à leur aise. C'est donc sans aucune surprise que nous entendons M. *de Torrenté,* directeur de la Caisse Hypothécaire et d'Epargne, démontrer, un faisceau d'arguments invincibles au poing, que la part de bénéfice de son établissement, affecté à la Caisse de l'Etat, sera tout au plus de fr. 10.000 au lieu des fr. 50.000 budgetés.

Ce tableau un peu noir fait hocher la tête au président de la commission, M. *Défayes,* et au chef intérimaire du département des Finances. « Comment, disent-ils, le pays comprendra-t-il un bénéfice si minime alors que le capital dont on a doté la Caisse Hypothécaire vient d'être triplé par l'appoint de deux millions ?

« Votre raisonnement serait juste, répartit M. *de Torrenté,* si notre Caisse était une banque de spéculation. Mais les deux nouveaux millions pour lesquels nous payons un taux de 4 ½ %, nous les remettons à la disposition de l'agriculture valaisanne au même taux: la Caisse ne retire donc aucun bénéfice de ce côté-là. Il ne faut pas oublier que le but essentiel de notre établissement n'est pas de faire des bénéfices, mais d'aider l'agriculteur valaisan ».

Un vote, assez flottant, adopte le chiffre transactionnel de fr. 40.000.

On ampute de même la somme de la part de l'Etat au produit du monopole fédéral sur les spiritueux. Le montant de cette recette fut, en 1913, de fr. 235.000. On le cote aujourd'hui à fr. 180.000, une mauvaise bise nous venant de Berne. Il est prévu sur les bords de l'Aar que l'alcool rapportera, en 1915, fr.1,35 au lieu de fr. 1,85 par tête.

Tant pis, tant mieux ?

Rognées aussi les recettes que nous donnent les permis de séjour, les bureaux des hypothèques, les amendes, le timbre.

M. Kuntschen essaie d'endiguer ce courant de pessimisme par l'exposé intéressant des budgets cantonal et fédéral de l'année 1871. La situation ressemblait alors à la nôtre, comme une sœur, affirme-t-il. Or nos grands pères envisagèrent l'avenir avec une robuste confiance : Que les fils soient dignes des pères !

Cependant à l'article des *taxes industrielles* les pessimistes mettent en branle leur lugubre cloche : l'industrie hôtelière passe par une crise excessivement grave depuis plusieurs années, et il n'est pas à prévoir que pour plusieurs années encore elle puisse se relever ; les chemins de fer secondaires qui sillonnent nos vallées peuvent à peine payer cette année le coupon de leurs obligations : les usines, atteintes par la guerre dans l'exportation, travaillent à effectif réduit ; les commerçants, les minotiers voient leurs recettes et leurs moyens d'échange diminuer dans des proportions terrifiantes : ainsi parlent MM. *Seiler Alex., Défayes, Pellissier, Cyr. Joris.*

La diminution du rapport des *taxes industrielles* est adoptée définitivement.

Une statistique intéressante.

La guerre se fait durement sentir encore dans un autre rayon. Chacun sait que les familles nécessiteuses, dont les chefs sont sous les drapeaux, reçoivent un subside fédéral, dont le quart est à la charge de notre Caisse cantonale ? C'est ainsi que pendant les trois premiers mois de la mobilisation 119 communes ont présenté 1913 demandes pour le chiffre global de fr. 108.000. Et cette somme s'accroîtra, sans doute, dans les mois d'hiver.

Quelqu'un troubla la fête

En face de l'apparition de ces dépenses imprévues, d'autres, parfaitement prévues, disparaissent. Je veux parler des fr. 30.000 que la sollicitude du Conseil d'Etat avait réservés aux fêtes du Centenaire, les fr. 20.000 pour le monument du Centenaire mis à part.

A écouter M. *Burgener,* chef du Département de l'Instruction Publique, il ne s'agissait rien moins que d'organiser, pour les invités, une réception solennelle dans notre bonne petite ville de St-Maurice.

De la place du Parvis, la colonne hissée sur de confortables limousines, Pic-Pic, Martini ou Cottin-Desgouttes eût mis cap sur la capitale où se serait déroulée la journée officielle proprement dite : office divin sur le prélet de Valère, banquet, inauguration du monument, exécution de la cantate, discours, concert, illuminations.

Le lendemain, en route pour le Haut-Valais jusqu'à Brigue. Adieux. Départ des invités par le Lœtschberg.

De quoi nous mettre l'eau à la bouche. Que restera-t-il de tout cela ? Le monument à peu près achevé. Puisque le voilà payé presque en totalité il ne reste qu'à en prendre livraison. Outre le souvenir du Centenaire il rappellera aux générations futures qu'en 1915 notre milice bien préparée et bien aguerrie a sauvé et raffermi une fois encore le boulevard de notre indépendance et de notre liberté.

Séance du 11 Novembre

Les mesures extraordinaires

Varietas delectat, dit un vieux dicton. Laissons donc les colonnes fastidieuses du budget, et examinons en détail, à la suite du rapporteur M. l'avocat *Laurent Rey,* à Monthey, les mesures extraordinaires imposées au Gouvernement par la conflagration européenne.

Indemnités militaires

M. *Rey* ne peut présenter un tableau complet de la situation sans poser quelques points d'interrogation. Est-il vrai que les indemnités dues aux propriétaires de chevaux et de mulets réquisitionnés n'aient pas encore été payées par la Caisse fédérale ? La loi militaire prévoit cependant le payement comptant et nous voici au quatrième mois de la mobilisation sans avoir touché un centime.

Est-il vrai que la distribution des indemnités aux familles nécessiteuses dont le chef se trouve sous les drapeaux ne soit pas exécutée d'une manière uniforme dans les différentes communes, ou même qu'elle soit l'objet d'une certaine partialité dans l'une ou l'autre commune même ?

En terminant son exposé lumineux et objectif, le rapporteur souligne l'émotion profonde qui s'est emparée du public valaisan et suisse à la connaissance de la catastrophe de Riondaz, émotion qui a fait place à une sourde irritation quand on apprit les coupes sombres exécutées dans le haut commandement valaisan, quand on eut connu par la voix de journaux, heureusement mal informés, que la responsabilité du douloureux accident de Riondaz était rejetée sur les épaules d'un officier supérieur valaisan, tombé en disgrâce, qui y était totalement étranger.

M. *Rey* conclut enfin qu'il y a lieu d'accorder, au Conseil d'Etat, pleins pouvoirs pour des mesures nouvelles, avec le vœu qu'il en fasse l'usage le plus discret et le plus rationnel pour l'intérêt du pays.

Au nom du Conseil d'Etat, M. *Troillet,* chef du Département de l'Intérieur, fournit quelques explications sur le prix des denrées alimentaires et sur les achats des grains et farines.

L'affaire Ribordy

A M. *Burgener,* chef du Département Militaire, incombe la tâche délicate de mettre un peu d'huile sur la blessure faite aux populations patriotes du Valais par les mesures tranchantes du Haut-Commandement militaire fédéral.

» D'après l'article 208 de l'Organisation militaire, affirme-t-il, les autorités militaires supérieures ont le droit et le pouvoir de donner ou de retirer un commandement. Le Conseil d'Etat lui-même a été frappé de l'application étrange de cet article en ce qui concerne notre Canton, puisqu'elle atteint trois officiers supérieurs, une demi-douzaine de capitaines et plusieurs lieutenants.

» Il ne nous appartient cependant pas de critiquer ou de commenter les actes accomplis par les autorités compétentes dans l'intérêt de la défense nationale.

» Nous avons été très affectés de ces mesures qui visaient particulièrement notre Canton. Le Conseil d'Etat a cru nécessaire de signaler aux autorités fédérales l'irritation qui s'est emparée du corps de nos officiers, de nos soldats et de l'ensemble de nos populations. Nous leur avons fait remarquer que ce mécontentement général nous inquiétait hautement, d'autant plus qu'il sapait dans ses racines profondes l'esprit de sacrifice, l'amour de la patrie, le sentiment du devoir que nous nous sommes toujours efforcés d'inculquer aux milices valaisannes.

» L'accident de Riondaz ne nous a pas laissés davantage indifférents. Nous avons chargé le Commandement des Forts de St-Maurice de transmettre l'hommage de nos condoléances aux familles éprouvées.

» De plus, nous avons prié le Conseil fédéral de nous transmettre le résultat de l'enquête qu'il a ordonnée à cette occasion. Cette démarche nous était dictée d'autant plus impérieusement que certaine presse mettait les responsabiliés encourues sur le compte d'un officier supérieur valaisan qui en était totalement étranger ».

Ces explications sont approuvées par nos pères conscrits qui accueillent avec un murmure de satisfaction l'assurance donnée par le président du Conseil d'Etat, M. Troillet, que notre gouvernement veillera à ce que la dignité du Canton ne souffre en rien dans les événements qui peuvent survenir.

On doit reconnaître que les mesures prises par le Conseil d'Etat ont été judicieuses et claivoyantes. Il ne reste plus à nos représentants que de les sanctionner par un vote. C'est ce qu'ils font bien volontiers.

Sten.

Souscription en faveur des Orphelins belges

ouverte par le "NOUVELLISTE,,

7me Liste

Total des listes précédentes	1947.75
M. François Maret, St-Maurice	5.—
M. Piere Barras, Sergent-Major, Chermignon	3.—
Une servante, à Chalais	5.—
M. Deslarzes, receveur, Bagnes	5.—
Anonyme, Monthey	11.80
Mlle Agnès Germanier, Conthey	2.—
Rdes Sœurs, de Vionnaz	5.—
M. Gross Louis-François, Marécottes, Salvan	20.—
Fraternité du Tiers-Ordre de Grône	40.—
Anonyme, Fully	2.—
M. Roy François-Louis, Erde-Conthey	6.—
Anonyme, Grône	20.—
M. Carron Pierre-Marie, Fully et 5 francs pour la Croix-Rouge	5.—
Mme Cajeux Amélie, Euloz, Fully	2.—
Mme Justine Oberson, Saxon	3.—
Anonyme, Sembrancher	10.—
Pour un petit Belge, Anonyme Mollens	10.—
Anonyme, Orsières	2.—
Anonyme, Orsières	5.—
Une famille, à Conthey-Bourg : 2 paires de chaussettes et	3.50
M. A. V-C., Châbles : Un lot de chemises, blouse et pélerine... et	5.—
Anonyme, Sion, timbres	50
Anonyme, Champsec, Bagnes	2.—

NÉVRALGIE - MIGRAINE - MAUX DE TÊTE
KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL
Boite (10 paquets) fr. 1.50 - Toutes Pharmacies

Un discours de M. Viviani

En remettant dimanche la croix de la Légion d'honneur à M. Langlet, maire de Reims, pour sa belle conduite pendant le bombardement de la ville, M. Viviani, dans une allocution a dit :

Les enfants de la France luttent pour dérober le sol de leurs aïeux à la souillure de l'envahisseur, assurer le repos aux foyers, la sécurité matérielle au pays, mais l'éclair qui brille dans leurs yeux révèle une autre pensée, ils luttent pour conserver à la France l'admirable figure morale que l'histoire lui donna, ils luttent pour que ne soit pas interrompue la mission libératrice de la France, qui, dès les âges les plus lointains jusqu'à la révolution et jusqu'à nos jours, a combattu toujours pour une idée.

Grâce à leur héroïsme, nous conquérons le repos des nations, et c'est à eux que les générations futures devront de vivre souriantes dans le labeur et dans la paix quand sera abattu le despotisme insolent qui voulait dicter la loi au monde.

Pour le gouvernement, sa tâche est d'organiser et d'administrer la défense nationale. Le gouvernement n'est pas un gouvernement de parti; c'est un gouvernement de défense nationale, qui aurait rétréci sa mission et encouru les reproches mérités de l'opinion publique s'il avait eu la pensée qu'une seule question se posât qui ne fût pas celle de Patrie. Il fit appel à tous et les partis se rejoignirent dans leur religion pour le pays.

Le gouvernement a le sentiment du devoir accompli, il ira jusqu'au bout de sa tâche, qui est d'assurer la victoire et la libération de l'Europe.

Le militarisme prussien proclama le culte de la force. Nous ne sommes pas un peuple de chimériques rêveurs, nous ne méprisons pas la force, seulement nous la mettons à sa place, c'est-à-dire au service du droit. C'est pour lui que nous luttons et que luttent, à nos côtés, la Belgique qui s'immola à l'honneur, nos alliés Anglais et Russes, dont les armes opposent un rempart invincible à la force déchaînée en attendant de la piétiner.

La France n'est pas un peuple de proie et n'étend pas ses mains rapaces pour saisir le monde. Puisqu'on lui imposa la guerre, elle la fit. Bientôt viendront les réparations légitimes qui restitueront au foyer français les âmes que la brutalité en armes sépara. Associés pour l'œuvre d'affranchissement humain, nous irons, alliés et Français, unis dans la guerre et pour la paix tant que nous n'aurons pas brisé le militarisme prussien par l'épée libératrice.

Guerre de soldats ou guerre de journaux?

La *Danzers Armeezeitung*, journal exclusivement dirigé par des officiers autrichiens, s'élève dans son numéro du 15 octobre, sous le titre de *Guerre de soldats ou guerre de presse?* contre le ton d'une partie de la presse autrichienne. Elle écrit entre autres :

De quel ton on parle de l'armée serbe ! — Depuis des semaines les Serbes sont démoralisés, l'artillerie serbe se mutine, la Serbie n'a point de vivres et point de munitions, les soldats serbes s'estiment heureux d'être faits prisonniers par nous, à l'intérieur il y a la révolution. Et pendant que nos journaux publient ces récits fantaisistes, plusieurs corps d'armée luttent jour et nuit contre les lignes serbes, nous luttons héroïquement contre un adversaire qu'on ne peut presque pas surpasser en indomptable énergie, et des torrents du sang le plus noble sont dépensés pour chaque pouce de terrain.

Le ton avec lequel on parle des Belges est le même.

Les Belges ne sont que des francs tireurs, et parce qu'ils n'ont pas voulu céder leur neutralité ou parce qu'ils se sont battus avec les Français et les Anglais pour des raisons politiques, ils sont des malfaiteurs. Mais on ne peut forcer personne d'aimer, et c'était le bon droit des Belges de se battre, aussi bien à droite qu'à gauche. Comme soldats nous sommes forcés de reconnaître que les Belges, malgré le caractère notoirement peu militaire de leur pays, se sont relativement bien battus. Nous devons même les admirer d'être restés fidèles à leurs devoirs vis-à-vis de la France et de l'Angleterre à un moment où ils devaient considérer leur propre cause comme perdue.

Pas moins désagréable est le ton que notre presse prend vis-à-vis des Russes. Les « hordes moscovites » sont en réalité des armées de vaillants et braves soldats qui ont la conviction que la cause du Tsar est sainte et juste. Nous, naturellement, avons la conviction que la cause du Tsar n'est ni sainte ni juste, et nous faisons trôner notre peau au service de cette conviction.

Mais pour cela nous n'insultons pas les puissantes armées que nous avons devant nous, nous reconnaissons même que ces armées sont bien dirigées, bien équilibrées, bien armées ; nous ne remarquons rien des prétendus vols des généraux, nous voyons tout au plus que l'équipement des divisions russes en fusils et mitrailleuses a été faite sans égard pour le manque d'intelligence de groupements parlementaires. Dans des cas isolés, la Croix-Rouge n'a pas été respectée, on entend parler parfois de pillage — mais en général nous avons devant nous un adversaire honnête et chevaleresque.

VINS EN GROS
CORTHAY & TERRETTAZ - Martigny-Bourg
VINS ROUGES ET BLANCS, 1re qualité
Notre clientèle toujours plus grande est une preuve de la bonne qualité de nos vins. 461

Industrie Nationale
Lessive grasse concentrée
865 d'ancienne réputation
PÉCLARD FRÈRES
Yverdon
Donne au linge une blancheur éclatante sans l'altérer.
En vente partout.

VARICES
Ulcérations, maux de jambes, brûlures, eczémas, engelures, crevasses, rougeurs et blessures les plus invétérées, considérées comme incurables, soulagement immédiat et guérison par le véritable
onguent du Bon Samaritain
30 ans de succès. Nombreuses attestations. La boîte 2 frs.
Dépôt général : *Pharmacie Germond, Vevey.* 1151

HAASENSTEIN & VOGLER
Agence de Publicité
IMPRIMERIE St-AUGUSTIN
ST-MAURICE
Impressions en tous genres, pour commerce et industrie.

On peut gagner 500.000 fr.

avec
1 BON PANAMA A LOTS
participant aux lots ci-dessous :

146 gros lots de frs		500.000
146	»	250.000
292	»	100.000
292	»	10.000
292	»	5.000
1,460	»	2,000
14,600	»	1,000
17.228 lots pr la som. de fr.		160.600.000

Nombreux remboursements à 400 frs.
Pour 5 francs
On reçoit de suite le certificat de propriété d'un BON PANAMA A LOTS et l'on participe au prochain tirage du **15 Novembre 1914**
Gros lots : **250.000** fr. **100.000** fr.
avec droit à la totalité du lot gagné
Le paiement régulier des mensualités conserve le droit aux autres tirages.

LA PRÉVOYANTE S. A. vend le Titre avec les plus grandes facilités de paiement, même depuis **5 fr.** par mois.

Sécurité absolue. Liste gratuite après tirages
Garantie : Le paiement des Lots est garanti par un dépôt de **150 millions** de francs effectué au Crédit foncier de France, et dont le revenu atteint plus de 5 millions de francs. **Le numéro du titre est communiqué de suite par retour du courrier.** — *Adresser d'urgence mandat de* **fr. 5** *à M.le Directeur de* **LA PREVOYANTE S.A.**, 2, Quai des Eaux-Vives, GENÈVE.

Avis important Renseignements absolument gratuits sont donnés sur toutes valeurs, vérification de tirages anciens, conseils sur échanges de valeurs et sur placements à opérer. Ecrire avec timbre pour réponse à M. le Directeur de LA PREVOYANTE, S. A., bureau A. D., quai des Eaux-Vives, 2, Genève.

Favorisez votre Journal par vos annonces

PIANO de location, d'occasion électriques
Grand choix
Maison EMCH
19 Avenue du Kursaal, MONTREUX
Catalogue gratis sur demande 1

Le « **Nouvelliste Valaisan** », 5 cent. le numéro.

On demande
une bonne fille
pour aider au ménage et sachant faire un peu de couture. S'adresser à la Laiterie à Lavey-village.

A VENDRE
1 lot d'ardoises, fenêtres en chêne et en sapin, portes diverses, escaliers en bois, volets à rouleaux en tôle ondulée, la charpente pour un hangar, lames en sapin pour planchers, et autres matériaux de démolition.
S'adresser au bureau *Ad. Reich*, entrepreneur, à *Montreux*.

A vendre
bon cheval
âgé de 6 ans et sans défaut.
S'adr. au Bureau du Journal

LOTS à 1 fr. de la loterie du Théâtre National pour les représ. Guill. Tell à Altdorf. Gros lots en espèce f. 50,000 20,000 etc. Envoi contre rembours. par le Bureau central de la loterie à Berne, Passage de Werdt. No 103. 1376

Marrons 1er choix
10 kgs 3 fr. 30 — 15 kgs 4.50
100 kgs 23 frs. — **Noix** 5 kgs 3 fr. 40 — 10 kgs 6 fr. 50, franco. 1362
M. Pellandini, Taverne (Tessin.)

Pour 8 frs j'envoie franco ce qu'il faut pour faire 100 lit. d'excel. vin artific. (sans sucre)
Alb. MARGOT, Rue Servette 34 **Genève.** 1378

La lessive **Blanca de Schuler** est indispensable pour le jour du lavage

Nul n'ignore que les
PÈRES CHARTREUX
expulsés de la ***Grande Chartreuse,*** *ont emporté leur secret et fabriquent à* **TARRAGONE,** *outre leur Liqueur,*
L'ÉLIXIR VÉGÉTAL

SOUVERAIN CONTRE :
Indigestions, Maux d'Estomac, Syncopes, Influenza, Choléra, Mal de Mer, etc.
VULNÉRAIRE
L'Elixir végétal *combat les Coliques des Animaux domestiques.*
LÉON BUQUIN
Concessionnaire pour la SUISSE
30, Avenue du Mail, GENÈVE

CONFECTIONS
aux magasins
Ed. CHERIX-BUFFAT, BEX
Manteaux et Jaquettes pour dames, dernières formes, en noir et couleur Jaquettes depuis **12** fr. Grand manteau dep **17.50**. — **Manteaux** pr **fillettes** : tous prix et grandeurs. — **Blouses** pr dames : grand choix en toutes qualités. Blouses en Jersey, spécialité pratique et solide, dep. **4** frs. — **Jupes** grand choix, dep. **6.80**. — **Jupons** dep. **1.90.**
Matinées — Peignoirs — Corsets — Lingerie, etc. etc.
VÊTEMENTS COMPLETS pour Messieurs, Jeunes gens et Garçonnets. Grand choix à tous prix.
Pardessus, pèlerines, vestons, chapellerie.
Escompte 5 o/o au comptant.

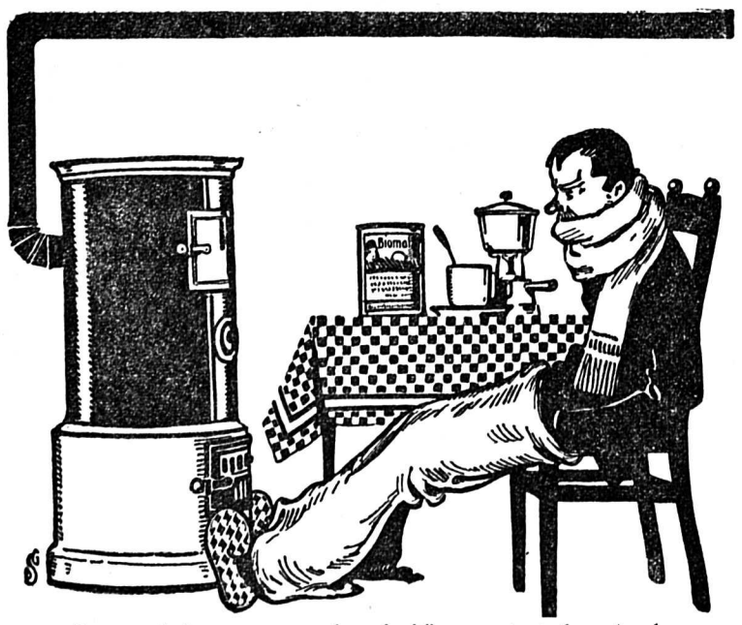

Comme boisson, en cas de refroidissement et de catarrhes, la tisane suivante est d'un effet excellent. On prend le contenu d'un œuf, baucoup de sucre, 1 cuillerée à soupe de Biomalt, et le jus d'un citron et on bat le tout jusqu'à formation de mousse. Si l'on préfère une boisson chaude, on n'a qu'à y verser de l'eau bouillante, tout en battant énergiquement le mélange. Cette boisson, d'un goût très agréable, est à recommander aussi aux personnes bien portantes.

Ne négligez pas les catarrhes!

Dès qu'à la suite d'un refroidissement vous avez attrapé un catarrhe ou que vous sentez que vous n'êtes plus en possession de toutes vos forces, ayez recours au Biomalt et faites une cure. Le Biomalt pris chaud, est un remède idéal contre les catarrhes,, il résout le flux muqueux, guérit l'inflammation des bronches. Il fortifie en même temps l'organisme, augmente la nutrition et écarte aussi le danger de chronicité du catarrhe. Le

Biomalt

agit également d'une manière favorable sur l'appareil digestif, rafraîchit et fortifie les nerfs ; il est d'une saveur agréable, d'un goût épicé et aromatique. On peut l'étendre sur le pain, ou le mélanger aux boissons du petit déjeuner ; on peut aussi l'employer dans la préparation du déjeuner, ou bien encore le consommer tel qu'il sort de la boîte. 1363

Biomalt est en vente partout au prix de **Fr. 1.60** et **Fr. 2.90.** Dépense journalière environ 25 Cts. seulement. Refusez les imitations et les substitutions. Le Biomalt est unique en son genre et rien ne peut le remplacer.